



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

MOLINES EN QUEYRAS

Présents : ALLAIX Romain, CHALLOT Serge, GARCIN Valérie, CLEMENCEAU Philippe, BONNIN Gilbert, ARMANET Carole, FOUQUE Christian, HOUSSET Raphael, GARCIN Michel

Absents : GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), ROUX Delphine (pouvoir à ARMANET Carole)

Secrétaire de séance : GARCIN Michel

1/ Approbation du compte rendu du 15 novembre 2021

Madame le Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 15 novembre 2021 joint aux convocations de la présente séance.

Vote : POUR à l'unanimité

2/ Contrats d'assurance des risques statutaires

Madame le Maire propose de renouveler l'adhésion au contrat d'assurance statutaire pour la période 2022-2025 dans les conditions suivantes :

Agents permanents (Titulaires ou stagiaires) immatriculée à la CNRACL

Risques garantis : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/maladie de longue durée, maternité, paternité, adoption

Conditions : franchise de 5 jours par arrêt sur le risque maladie ordinaire

Des frais de gestion de 0.5% seront facturés en plus des taux proposés par l'assureur.

Agents titulaire ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et des agents non-titulaires

Risques garantis : accident de service/ maladie professionnelle, maladies graves, maternité, paternité, adoption, maladie ordinaire

Conditions : franchise de 5 jours par arrêt sur le risque maladie ordinaire

Des frais de gestion de 0.1% seront facturés en plus des taux proposés par l'assureur

Vote : POUR à l'unanimité

3/ Opération Grands Cols- Cession d'une partie de parcelle communale au Département des Hautes Alpes

Madame le Maire expose aux membres du conseil la nécessité pour le Département des Hautes Alpes de régulariser l'emprise de la route départementale n°205T située sur la parcelle H n° 325, appartenant à la commune.

Madame le Maire propose donc de céder à titre gratuit une partie de la parcelle soit 1021m² au Département au titre des actions réalisées au Col Agnel dans le cadre de l'opération Grands Cols.

Vote : POUR à l'unanimité

4/ Convention avec la SAFER d'incorporation de biens sans maitres

Madame le Maire précise que l'ingénierie portée par la SAFER permettrait à la commune d'accroître son patrimoine foncier, afin de réaliser des projets de développement local ou/et de mettre à disposition les biens appréhendés ou de les rétrocéder au profit d'exploitation agricoles et forestières.

Les parcelles, s'apparentant à des caractéristiques de biens sans maitres, sont toutes rattachées

à un même compte de propriétaire. Il s'agit des parcelles Section A n° 331 et n° 851- section K n° 33 et section L n° 19-26-28-354 et 441. La SAFER mettra à disposition de la commune l'assistance juridique et administrative, nécessaire à l'incorporation de ses biens sans maîtres dans le patrimoine communal. Dans le cas de rétrocession de tout ou partie des biens, la commune s'engage à solliciter l'intervention de la SAFER en tant qu'opérateur foncier.

La convention est conclue pour une durée de 3 années, pour un montant de 600€ HT

Vote : POUR à l'unanimité

5/ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 20 septembre 2021 relatif aux transferts de charge et à la modification de l'Attribution de Compensation (AC)

Madame le Maire propose d'approuver le rapport de la CLECT relatif aux attributions de compensation intégrant les attributions aux titres des transferts de charges ci-dessous :

- **Mobilité**

Pour 2021, l'attribution de compensation a été calculée en ajoutant le montant proratisé du transfert de charges pour la navette touristique lié à ce transfert de compétence.

Les montants pour la commune de Molines en Queyras s'élèvent à :

2021 : 93 220.57€ soit 7 768.38 € / mois

2021 actualisé : 99 180.66€ soit de janvier à octobre 7 768.38€ et novembre décembre 10 748.12€

2022 : 135 788.34€ soit 11 315.70€ / mois

Vote : POUR à l'unanimité

6/ Dénomination des voies

Madame le Maire fait lecture du nouveau tableau de dénomination.

HAMEAU DE LA RUA	Rue de la Tour
	Rue Saint Romain
	Impasse des Ruatons (remplace Rue des Ruatons)
	Rue des Achins
	Impasse de maison campagne
	Impasse pré Borel
	Place du Truel
	Route de Saint Véran
	Suppression de Chemin Eme

MOLINES CENTRE	Impasse l'Auchette
	Rue du Serre
	Route de Saint Véran
	Ruelle du canton
	Route de Gaudissard
	Rue du Rifs des Garcins
	Place du temple
	Rue des Alberges
	Rue du Moulin
	Rue du chemin vieux
	Place de la bibliothèque (remplace parking de la poste)
	Impasse Boucharde
	Impasse Couloubières
	Rue de la cime du serre
	Ruelle des Gauthiers
	Chemin de Sase Ros

HAMEAU DE GAUDISSARD	Route de Gaudissard
	Route des Prats
	Rue de Pra Passaux
	Impasse de Pierre Dimanche
	Impasse des Guchardons

HAMEAU DE PIERRE GROSSE	Rue de Château Clement
	Chemin du dessous
	Route des Amoureux
	Rue Peyra Marchande
	Rue de la Clapisse
	Rue de chanarette
	Rue de l'école
	Rue de la Pouite
	Impasse du Four
	Impasse de Baisse Chanalette
	Impasse du Riou

HAMEAU DU COIN	Route du Coin
	Impasse des Bergeronnettes
	Rue du Grand Queyras

	Impasse Beauregard
	Impasse du Tétrás Lyre
	Impasse des marmottes
	Rue du Pas du Chai
	Rue du vieux Coin
	Chemin des Fontaines
HAMEAU DE FONTGILLARDE	Rue du Col Agnel
	Impasse de l'ancienne école
	Chemin vers la draille
	Impasse du temple
	Impasse de la fruitière
	Suppression du Chemin de Peyre Bertino
	Suppression de chemin du Brouas
HAMEAU DE CLOT LA CHALP	Route de Saint Véran
	Impasse Entre les Aigues
	Impasse des Taoures

Après concertation et échange, le conseil municipal valide les noms attribués à l'ensemble des voies communales

Vote : 8 Pour

2 Contre

1 Abstention

7 Demande de subvention pour un voyage scolaire

Madame le Maire propose d'octroyer une subvention de 50€ à Mr et Mme BRUNET Jean Pierre qui ont fait une demande de participation pour leurs fille Delphine pour le séjour linguistique au British Village du 18 au 22 octobre 2021.

Vote : POUR à l'unanimité

8/ Approbation tarifs et horaires de la piste de luge

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer, afin d'approuver les tarifs ainsi que les horaires afférents à l'exploitation de la piste de luge « Molines Sensation » pour la saison d'hiver 2021-2022. A savoir, une ouverture tous les jours à partir du Samedi 18 décembre 2021 jusqu'au Dimanche 27 mars 2021.

Vote : POUR à l'unanimité

9/ Délibération autorisant le recrutement d'agents non titulaires pour la piste de luge

Madame le Maire informe le conseil municipal que pour les besoins du service de la luge, il est nécessaire de recruter deux à trois agents non titulaires au titre d'agent d'exploitation de la piste de luge

Vote : POUR à l'unanimité

Questions diverses

- Rapport des déchets et des réseaux chaleur 2020 de la communauté de communes, demande complémentaire sur la valorisation des cendres
- Projet de zone de quiétude à Agnel par le Parc du Queyras, échange, enjeux ; avis favorable du conseil municipal à l'unanimité



- Etat d'avancement de la signalétique « socioprofessionnels » portée par le PNR Queyras
- Enjeux financiers sur la rétrocession du Cabinet Médical de Molines par la communauté de Communes

- Projet porté par le SIGDEP pour la modernisation de l'éclairage public et des points lumineux
- Vernissage de l'exposition peinture prévu le 16 décembre à 17h à la bibliothèque
- Retour du conseil d'école, point sur les effectifs et la subvention au RASED
- Programmation d'une réunion publique pour le renouvellement de la charte du PNR Queyras
- Rencontre prévue le 18 novembre avec l'architecte des bâtiments de France pour la rénovation du plancher de l'Eglise St Romain
- Point sur les dossiers en cours :
 - Rénovation de la Cabane de Sommet Bucher
 - Construction du Garage Communal
 - Captage de Fontgillarde pour le forage d'essai
- Projet Front de Neige, réflexion sur la zone billetterie

Fin de la séance 21h00

Le Maire

GARCIN Valérie